

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP)**

3^e séance – 28 mai 2025 – 17 h 01 à 19 h 31

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :**Membres**

Mario Aubé, président et conseiller municipal – District de Masson-Angers (18)

Tiffany-Lee Norris Parent, vice-présidente et conseillère municipale – District de Touraine (11)

Denis Girouard, membre élu et conseiller municipal – District du Lac-Beauchamp (16) (en virtuel)

Mamadou Ndiaye, membre citoyen du secteur Est (en virtuel)

Éric Pilotte, membre citoyen du secteur d'Aylmer

Patrick Pilon, membre issu d'un organisme – Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) (en virtuel)

Antoine Bélanger-Rannou, membre issu d'un organisme – Office d'habitation de l'Outaouais (OHO)

Kathleen Dufour, membre issu d'un organisme – CAVAC Outaouais

Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Simon Fournier, directeur – Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG)

Denis Doucet, directeur – Service de la sécurité incendie de Gatineau (SSIG)

Isabelle Plante, directrice adjointe – SPVG

Sophie Bourgeois, cheffe de division à la prévention – SSIG

Luc Morissette, inspecteur-chef – SPVG

Stéphanie Balgé, coordonnatrice à la sécurité civile – Bureau de la sécurité civile (en virtuel)

Yannick Bélisle, directeur adjoint, soutien organisationnel – SPVG

Stéphane Raymond, directeur adjoint, opérations policières – SPVG

Rosalie Faubert, agente de communication – SPVG (en virtuel)

Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

ABSENCES :**Membres**

Dominic Lafleur, membre issu d'un organisme – Accueil-Parrainage Outaouais (APO)

Véronique Charron, membre issu d'un organisme – Maison de la famille de Gatineau (MFG)

Hamida Melouane, membre issu d'un organisme – AGIR Outaouais

Hugues Cédric Bailly Abledji, membre citoyen du secteur de Hull

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique en mode hybride à 17 h 01. Il s'agit de la troisième séance de l'année et celle-ci est enregistrée.

Deux présentations et un point d'information sont inscrits à l'ordre du jour. Il est rappelé qu'il est toujours possible de consulter l'enregistrement des séances et d'accéder aux présentations sur le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Antoine Bélanger-Rannou

Appuyé par Tiffany-Lee Norris Parent

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts relativement aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 26 mars 2025

Le procès-verbal de la séance publique du 26 mars 2025, dont la validation a eu lieu précédemment par les membres, est déposé et est disponible sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est à faire.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

6. Rapport annuel des activités du Service de sécurité incendie - Information

Denis Doucet, directeur du SSIG, accompagné de Sophie Bourgeois, cheffe de division à la prévention au SSIG, présentent le rapport annuel 2024 des activités du Service de sécurité incendie de Gatineau aux membres de la Commission pour information.

Les 5 programmes en prévention sont expliqués en détail :

- 1- L'évaluation et l'analyse des incidents;
- 2- La réglementation municipale en sécurité incendie;
- 3- L'installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée;
- 4- Le programme d'inspection périodique des risques plus élevés;
- 5- Le programme d'activités de sensibilisation du public.

Autres informations partagées par le Service durant la présentation :

- ✓ Le Service rappelle que la Semaine de prévention des incendies est une occasion pour en apprendre plus au sujet de la sécurité incendie. La prochaine édition aura lieu le 27 septembre 2025.
- ✓ Les membres de l'équipe des préventionnistes du SSIG retournent normalement les appels ou questions des gens du public (demandes d'information, sensibilisation et prévention) dans un délai habituel de moins de 48 heures puisque ce type de suivi est aussi prioritaire pour l'équipe.
- ✓ Le Service informe les membres de l'engagement et l'implication de ses équipes auprès des personnes en situation d'itinérance. On évalue que près de 50 % de la charge de travail de 2 préventionnistes par année est investie en prévention et en sensibilisation dans le cadre de cette situation importante.
- ✓ On explique ce que représente la fonction d'un Plan particulier d'intervention en incendie (PPI).

Le PPI est un document qui définit les mesures à prendre en cas d'incendie dans un établissement à risque. Il est élaboré en amont et est même accessible aux équipes dans le camion de sécurité incendie. Il est très utile afin de sauver du temps et de mieux savoir où sont les collecteurs, bornes-fontaines, etc.

- ✓ Les caractéristiques particulières de collaborations intermunicipales sont brièvement présentées. On souligne que ces ententes sont en cours de révision et sont essentielles à la collaboration et l'entraide. L'exemple de la collaboration ou l'entraide possible avec la Ville d'Ottawa est donné en raison de leur expertise, entre autres, en sauvetage, en espaces clos, en hauteur ou en lien avec des matières dangereuses. On précise que lors de l'événement des tornades à Gatineau, les municipalités de Val-des-Monts et de Cantley ont appuyé la Ville de Gatineau à leur tour; la Ville d'Ottawa ayant besoin de ses effectifs pour sa population au même moment. Il est également mentionné que la Ville de Gatineau pourrait aussi être appelée à appuyer davantage les municipalités voisines lorsque nécessaire ou lorsque le délai d'intervention est plus rapide. À noter toutefois que le niveau de formation des pompiers qui s'entraident lors d'ententes de collaboration n'est pas toujours le même.
- ✓ On clarifie la signification de la notion de force de frappe en fonction du schéma de couverture de risque; c'est-à-dire le nombre de pompiers requis selon les besoins et les circonstances. La force de frappe comprend un minimum de 10 pompiers déployés en 10 minutes lors d'un événement. En 2024, la Ville de Gatineau a atteint 94 % du temps cette force de frappe. On dénote toutefois exceptionnellement des enjeux de temps dans le secteur d'Aylmer. L'ouverture de la nouvelle caserne aidera à diminuer ce délai.
- ✓ Les processus de gestion des équipements de sécurité sont expliqués. On précise qu'un habit de combat a une durée de vie de 10 ans et que chaque pompier en a 2 afin que l'habit utilisé lors d'un incendie fasse l'objet d'un nettoyage en profondeur par exemple. La CSST a reconnu 15 cancers à titre de maladie professionnelle. L'importance d'assurer les plus hauts standards de protection est une priorité du SSIG.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés à l'équipe du SSIG. On souligne la complexité de ce travail important, spécialisé et technique. Le bilan permet d'en apprendre plus sur les diverses composantes et activités du Service.

Inspection des avertisseurs de fumée

La présidence souhaite en savoir plus sur les suivis qui ont lieu auprès des citoyennes et citoyens après la remise de constats de non-conformité lors de la vérification des avertisseurs de fumée. Le Service précise qu'en plus d'un suivi suivant la réception des avis de non-conformité ou d'avis d'infraction, des actions sont posées immédiatement par les équipes sur le terrain afin de s'assurer de la sécurité des occupants. Par exemple, dans le cas où un avertisseur de fumée est absent ou non fonctionnel, le SSIG en remet immédiatement un aux occupants de la résidence. Un partenariat avec Gazifère permet au Service d'avoir en réserve plusieurs avertisseurs de fumée et avertisseurs de monoxyde de carbone pour distribution ciblée. Lors d'une non-conformité, un avis est remis, un appel et un suivi sont faits afin de confirmer la conformité au dossier. Un avertisseur peinturé ou dont la date est expirée est non conforme et un avis d'infraction est remis.

Diversité culturelle et carrière au SSIG

Un membre souhaite connaître les mesures mises en place par le SSIG pour augmenter la diversité et la représentativité des citoyennes et citoyens de Gatineau parmi l'équipe (portrait des ressources humaines) du Service. Une comparaison est faite avec le Service de police de la Ville de Gatineau et ses récents efforts et actions sur cette question. On se questionne afin de savoir s'il s'agit d'une difficulté de recrutement et s'il existe un plan au niveau des ressources humaines pour améliorer cette situation au SSIG. Il est mentionné que les services doivent refléter les populations qu'ils desservent.

La direction du SSIG explique souhaiter augmenter la représentativité et la diversité au sein de la composition de son équipe bien qu'il s'agisse d'un défi actuellement. Une amélioration est souhaitée. Toutefois, le défi semble être particulièrement lié à la disponibilité actuelle des ressources humaines qualifiées pour l'embauche (DEP et DEC). Il s'agit d'un enjeu au niveau des écoles de formation, entre autres, qui doivent attirer les gens souhaitant être formés. On explique avoir participé à diverses activités de rayonnement faisant la promotion du métier auprès des femmes et des personnes issues des communautés culturelles pour encourager les gens à s'intéresser au métier et s'inscrire à des écoles de formation si souhaité. Un défi de jumelage a même été organisé cette année où 6 participants ont été reçus à Gatineau. L'événement provincial « On a tous le feu sacré » est aussi organisé, annuellement, pour augmenter le bassin des gens intéressés à la carrière de pompières, pompiers. La Ville de Gatineau y participe.

Une autre question est posée concernant la présence des femmes au sein de l'équipe du SSIG. On se demande si de la promotion ciblée est faite au niveau des écoles secondaires, des Cégeps, etc. On se demande si une planification est faite avec le Ministère pour aller chercher davantage de femmes ou de gens issus des communautés culturelles. Le Service explique organiser des kiosques dans les salons d'emploi, les écoles secondaires, cibler particulièrement les programmes de sports-études, etc. Pour ce qui est des femmes, un événement nommé « Les filles ont le feu sacré » est aussi organisé et les mentores sont des femmes.

Intervention auprès des personnes en situation d'itinérance

On souhaite savoir si les interventions auprès des personnes en situation d'itinérance sont faites par les mêmes préventionnistes ou par différentes équipes. Le Service mentionne que ce sont les deux mêmes préventionnistes, 99 % du temps, qui font ces interventions afin de favoriser les liens et la reconnaissance de l'équipe auprès de ces citoyennes et citoyens.

Centre d'hébergement d'urgence

Une question est adressée à l'équipe concernant la présence de centre d'hébergement d'urgence. On se demande si Gatineau a certains lieux pré-identifiés ou si de tels centres existent. Le Service explique que les centres sont des endroits identifiés pouvant servir de lieux d'hébergement et qui sont identifiés, au besoin et en fonction du lieu de l'événement pour servir de centre d'hébergement d'urgence selon les situations. Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a le mandat de déployer celui-ci lors de situation d'urgence. Un comité a été mis sur pied avec le Bureau de la sécurité civile depuis.

Batterie et prévention

Un membre souligne avoir lu récemment dans la Presse une augmentation (195 %) des feux reliés à l'utilisation de batteries à Montréal. On se demande si ce portrait est le même à Gatineau et quelle prévention est mise de l'avant (ex. trottinettes électriques, etc.). Le Service précise qu'un rapport est présentement élaboré sur cette question par le ministère de la Sécurité publique bien qu'il ne compile pas précisément les feux reliés aux piles de lithium. Montréal s'est outillé face à cette problématique. On sent une augmentation de cette situation à Gatineau même si elle n'est pas documentée précisément sur ce sujet. On dénote que la qualité des piles s'améliore, ce qui a pour effet de diminuer le risque d'incendie, mais qu'il y a de plus en plus d'incidents dû à l'augmentation du nombre de pile en circulation.

Formation

Un membre se demande si la Ville de Gatineau pourrait réfléchir à engager certains effectifs en provenance des autres territoires n'ayant pas la même certification (certification plus basse) que celle exigée à Gatineau. Serait-ce possible de leur faire poursuivre leur formation une fois embauché? Le Service répond que cela n'est pas possible étant donné la réglementation entourant les villes de plus de 200 000 habitants. Tout est bien réglementé à cet égard. Toutefois, on précise que dans le cadre des ententes d'entraide ou de collaboration, il est tout de même possible pour d'autres équipes n'ayant pas la même formation d'agir et d'intervenir si le tout est souhaité entre les parties et que ces personnes ne sont pas à l'emploi de la Ville de Gatineau. Les spécificités à Gatineau sont reliées à certains risques que l'on retrouve davantage dans les grandes villes tels que les bâtiments en hauteur par exemple. Le tout est ancré dans le règlement sur les formations. On mentionne toutefois que le règlement sur la formation doit éventuellement s'ajuster. La formation devrait s'adapter éventuellement, celle-ci datant de 25 ans déjà (2000). La formation représente une pierre angulaire dont le milieu souhaite un changement. Il faut que celle-ci soit la plus adaptée à la réalité d'aujourd'hui. Un mouvement pour une réforme est en cours dans le milieu à cet effet.

7. Rapport de situation d'exception – Information

Le point d'information concernant le rapport de situation d'exception est présenté par Stéphanie Balgé, coordonnatrice à la sécurité civile au Bureau de la sécurité civile (BSC) de Gatineau.

La présentatrice explique qu'une mobilisation partielle a eu lieu cette année (2025) concernant les inondations. Le portrait de la situation est présenté. Des mesures préventives ont eu lieu dès le 25 avril dernier. Cette prévention annonçait que les niveaux d'eau étaient à la hausse et que des inondations seraient possibles, sous toutes réserves. Le Bureau de la sécurité civile ayant analysé la situation, a informé l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC) de façon préventive et a fait une mobilisation partielle de ce groupe. Des mesures et actions partielles ont été déclenchées en ciblant les riverains et propriétaires ciblés. Le Service de police de Gatineau a été mobilisé pour assurer une observation sur le terrain. Le Service des communications a été impliqué tout comme le Service des travaux publics pour la préparation des sacs de sable. Des mesures préventives ont été prises en lien avec les pistes cyclables les plus à risque d'être inondées également. Une veille active au CANU était en vigueur pour assurer le suivi de toutes les requêtes liées aux possibles inondations et voir à les signaler à l'équipe du Bureau de la sécurité civile le plus rapidement possible.

Les équipes des directions territoriales ont été mobilisées ainsi que le Service de sécurité incendie et le Service de l'eau et des matières résiduelles.

Les activités de porte-à-porte de sensibilisation ont été mises de l'avant par les équipes auprès de 65-70 résidences. Selon les premières prévisions, environ 65 maisons étaient à risque d'être touchées dont 15 dans le secteur d'Aylmer. Une ouverture de dossier a été faite auprès du centre des opérations gouvernementales en lien avec un « sinistre imminent ». Le but étant de s'inscrire préalablement au programme d'aide financière aux municipalités en cas de sinistres et de s'inscrire au soutien offert potentiellement. Le 27 avril, un premier site de distribution de sacs de sable a été ouvert (secteur d'Aylmer). L'OMSC s'est rencontré deux fois par jour jusqu'au 7 mai afin de s'échanger l'information pertinente ou solliciter les partenaires nécessaires au besoin. Plus de 2 000 sacs de sable ont été récupérés aux différents sites de distribution. Des bénévoles ont fourni des communications ciblées aux résidentes et résidents identifiés. Une démarche et des actions de sensibilisation ont également eu lieu auprès des personnes en situation d'itinérance touchées. Le 7 mai, la situation ayant évolué favorablement, le tout étant maintenant sous contrôle, les équipes ont commencé à être dégagées et démobilisées puisque la menace étant levée. Une activité de rétroaction avec toutes les parties mobilisées aura lieu le 19 juin afin de mettre à jour le plan particulier d'intervention.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés à la présentatrice.

Sacs de sable

Un membre souhaite comprendre pourquoi les sacs de sable dans son district, dans le secteur de Gatineau, ont été installés au stationnement P2 du parc du Lac-Beauchamp au lieu de la rue Hurtubise. Il semblait manquer d'indication claire pour rassurer et bien diriger les citoyens. On se demande s'il s'agissait d'une erreur logistique. Le Service explique qu'en lien avec la rétroaction 2023, le Service des travaux publics avait fait une demande pour mieux relocaliser les sacs de sable de façon à prévenir les enjeux de sécurité liés à la machinerie et la rue étroite choisie initialement. Les gens arrivant avec des enfants, près de la machinerie lourde, était un grand facteur de risque. Il était plus sécuritaire d'identifier un autre lieu. Une note est toutefois prise pour améliorer les directives et les communications auprès des gens du public à ce sujet.

Pause de 18 h 22 à 18 h 31

8. Rapport annuel des activités du Service de police – Information

Le rapport annuel des activités 2024 du SPVG est présenté par le directeur, Simon Fournier. Pour l'occasion, les membres de la direction du SPVG sont présents.

Ce bilan est un moment très important pour le Service puisqu'il s'agit également de l'année 1 de la planification stratégique du SPVG 2024-2028. Un arrimage a eu lieu avec ce plan.

Le bilan 2024 s'articule autour de 4 piliers :

1. Le personnel;
2. L'approche centrée sur les victimes;

3. La police guidée par le renseignement;
4. L'approche communautaire.

La vision est présentée : **un service de police humain, dont la proactivité est son objectif et la confiance qu'il inspire, sa raison d'être.**

Autres informations partagées par le Service durant la présentation :

- ✓ Le portrait du SPVG est présenté. On souligne que 25 % des effectifs sont des femmes et que 5 % des effectifs sont des personnes issues des communautés culturelles.
- ✓ Plusieurs formations sont offertes aux équipes policières afin de maximiser les connaissances du personnel sur divers enjeux et sujets d'actualités (contrôle coercitif, diversité et inclusion, etc.).
- ✓ Les initiatives au bénéfice des victimes sont présentées, entre autres, les résultats de l'organisation du premier colloque en violence conjugale, la production d'outils (vidéo) pour les personnes âgées, de l'intervention ciblée auprès des résidents d'un lieu de vie pour les personnes âgées, etc.
- ✓ La première édition de l'Académie policière a eu lieu en 2024. La deuxième édition aura lieu le 23 juin et permet de démystifier le travail de policiers/policières tout en faisant rayonner cette carrière et contribuer éventuellement au recrutement.
- ✓ Parmi les statistiques présentées, on dénote que le volet du harcèlement criminel est en hausse. Davantage d'infractions au niveau du proxénétisme sont remarquées. La continuité de l'escouade contre la lutte au proxénétisme crée davantage d'intervention. L'approche ayant changé et est maintenant au niveau des clients. Au niveau des crimes contre la propriété, on remarque une hausse de 22 % des vols de vélos, hausse remarquée également au Canada. Au niveau des autres crimes, 282 armes à feu ont été saisies en 2024. Le SPVG fait partie de l'approche Centaure au niveau provincial et en fait l'une de ses priorités à Gatineau.
- ✓ L'approche de police communautaire est expliquée. Plusieurs interventions ou initiatives ont eu lieu en 2024. Nommons entre autres les interventions auprès des personnes en situation d'itinérance et celles des personnes présentant des vulnérabilités. Plus de 500 présentations ont eu lieu dans les classes des écoles primaires et secondaires. On mentionne que celles-ci sont visitées au moins une fois par année par un membre de l'équipe du SPVG. Les programmes *Parapluie*, *C'est quoi le plan?* et *#gardeçapourtoi* sont en place. Plusieurs autres activités de prévention ont lieu auprès de diverses clientèles, dont les aînés et les communautés culturelles. Le Radar vivant « sac à dos » est un moyen de prévention à la vitesse dans les zones scolaires très parlant, déployé avec les jeunes des écoles par le SPVG. Plusieurs autres initiatives sont présentées dont le sommet diversité jeunesse et le système de pairage permettant de jumeler un policier à un organisme du milieu afin de tisser des liens et de faciliter la connaissance et compréhension des enjeux terrains.
- ✓ Plusieurs prix et distinctions ont été reçus par le SPVG en 2024. On remercie d'ailleurs Patrick Pilon, membre de la CSP, en lien avec le prix d'ambassadeur de la réhabilitation sociale en Outaouais qui a été remis à l'équipe UNIC du SPVG (Unité d'intervention de crise) lors du Gala Réhab 2024.
- ✓ On rappelle que la Journée porte ouverte du SPVG a lieu le 7 juin en 2025.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés à l'équipe pour la présentation de ce bilan clair et complet mettant en lumière le travail du SPVG et sa belle évolution dans le cadre de plusieurs dossiers, particulièrement au niveau des personnes victimes d'actes criminels.

Actes criminels

On remercie le SPVG pour la progression des interventions et de l'accueil concernant le soutien aux victimes d'infraction criminelle, surtout dans le cadre de relations intimes. On remarque au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (le CAVAC) une approche personnalisée, très sensible et qui fait la différence auprès des personnes victimes.

Démarche de rétroaction

La démarche de rétroaction mise de l'avant par le SPVG auprès d'une résidence pour personnes âgées où un événement majeur avait eu lieu est soulignée. Celle-ci est favorable au rétablissement des individus touchés et à leurs familles. Est-ce que ce type d'intervention et d'approche peut être étendu? En plus de revenir sur les lieux pour discuter avec les citoyennes et citoyens ayant assisté à cet événement, la démarche a permis de leur tendre la main, d'être à l'écoute et d'intervenir rétroactivement en fonction des questions, traumatismes, etc. Le Service précise que l'intervention est une initiative d'une équipe du SPVG travaillant auprès de la communauté. Les suivis post-intervention font partie du travail des équipes. Pour les équipes en provenance de la gendarmerie, un processus de suivi auprès des personnes victimes est donc déjà prévu. Toutefois, la capacité, la disponibilité et le temps disponible sont des enjeux. Il y a des attentes au suivi post-intervention en fonction des priorités et des périodes d'appels plus occupées ou plus calmes. Le souhait du SPVG serait de trouver un moyen pour prendre davantage le temps de le refaire, sous toutes réserves. On ajoute que l'expérience a été concluante, que la réceptivité était belle et que la porte est maintenant ouverte pour ce type d'initiatives, au besoin et en fonction des capacités organisationnelles.

Cybercriminalité

Un membre informe la Commission que dans le milieu des organismes, on constate l'augmentation des victimes de cybercriminalité. Certaines personnes ont souvent peu ou pas de recours. On cherche à savoir comment mieux supporter ces personnes. Est-ce que le SPVG est en contact avec des organismes financiers ou de soutien permettant de mieux diriger et orienter ces personnes victimes auprès des organismes? Le SPVG mentionne qu'une équipe d'enquêteurs est attitrée à la situation. La criminalité est devenue sans frontière et est très complexe. Le Service tente d'être proactif et de bien former les équipes et les orienter en vue de leurs interventions. S'assurer d'avoir une connaissance claire des organismes communautaires et faire le référencement au besoin est nécessaire. Il est parfois très difficile d'agir sur certains de ces enjeux. La prévention est importante. Le SPVG souhaite être à l'avant-garde et être proactif le plus possible, en fonction du contexte. Les dossiers de fraude sont devenus très complexes.

Personnes en situation d'itinérance et personnes contrevenantes

D'une part, des félicitations sont adressées au SPVG pour l'excellence de leur travail auprès des personnes en situation d'itinérance. La sensibilité des équipes, de leur approche et des interventions est un aspect soulevé. Ces changements notables font une énorme différence pour les intervenants communautaires. Il reste des défis, mais les changements sont notables et cela est très bien reçu.

D'autre part, on mentionne qu'il serait intéressant de voir comment il serait possible d'accompagner les personnes contrevenantes pour les diriger vers certains services de réhabilitation sociale en amont du processus judiciaire afin qu'ils puissent entreprendre de telles démarches le plus tôt possible (accompagnement/référencement).

Le Service précise avoir déjà débuté cette approche, surtout en violence conjugale auprès des hommes. Une tendance se dessine pour explorer la faisabilité de telles approches pour les prochaines années.

Formation

Un membre souhaite savoir si l'ensemble des policiers et policières reçoivent la formation concernant les contrôles coercitifs. On répond que celle-ci est offerte à l'ensemble des équipes de la patrouille. Par ailleurs, un organisme terrain est jumelé à une opportunité de témoignages en lien avec cette formation. La formation a été mise en place avec les partenaires communautaires.

Attestation d'études collégiales (AEC)

On se demande combien de personnes ont suivi le programme AEC pour devenir de futurs policiers et policières. On répond que 13 personnes ont suivi ce programme en 2024.

Peut-on texter le 911?

Une question concernant la possibilité ou non de texter dorénavant le service urgent 9-1-1 est posée. Le Service explique aux membres que le programme sera complet prochainement avec la nouvelle génération 911 à venir. Ces nouvelles normes canadiennes et provinciales seront mises en place et à Gatineau, le Service est prêt et en attente du déploiement. Le but est de déployer cette nouvelle génération 911 à l'automne 2025. Les retards actuels sont dus davantage aux fournisseurs. Il n'y a pas de retard sur les normes. Un premier test sera fait afin de voir si cela est fonctionnel. Il s'agira d'une grande nouveauté, mais aussi d'un moyen supplémentaire de communiquer avec un centre d'appel d'urgence tout en restant confidentiel. Lors de son déploiement, une campagne de communication sera mise en place auprès du public.

Vision communautaire

La vision communautaire du SPVG est soulignée. On aimerait toutefois mieux comprendre comment celle-ci se déploie auprès de la patrouille du SPVG. Il serait bien de voir des patrouilleurs participer aux activités communautaires également. Le Service indique que la vision communautaire se déploie auprès des équipes de patrouille autant que les policiers communautaires. Il est important que toutes les équipes aient une compréhension commune de celle-ci et créent un lien de confiance avec la communauté.

Ressources humaines

Un membre souhaite en savoir plus sur la raison des démissions de certains de ses employés. Le Service précise qu'à chaque départ, un membre doit remplir un questionnaire à cet effet. L'opportunité de retour dans leur ville natale, l'expérience reconnue, le besoin de changement de métier font partie des raisons mentionnées. Le recrutement massif et compétitif au niveau de la GRC est aussi problématique puisque ce type d'emploi ne peut pas être offert à Gatineau.

9. Varia

Aucun élément n'est ajouté au varia.

10. Prochaine séance : 1^{er} octobre 2025

La prochaine séance de la Commission de la sécurité publique est prévue le 1^{er} octobre 2025, 17 h.

11. Levée de la séance

Il est proposé par Mario Aubé

Appuyé par Kathleen Dufour

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 19 h 31.

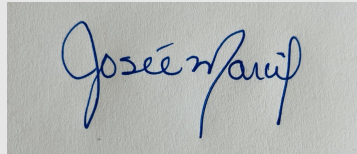
Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENT
MARIO AUBÉ



SECRÉTAIRE
JOSÉE MARCIL